



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 74752

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la poursuite de la traque des baleines. Alors que la chasse à la baleine est interdite depuis seize ans, le Japon envisage de créer la première ferme aquacole de baleines dans la baie d'Hirado en la fermant par un filet placé à son embouchure. Le prétexte de ce projet est celui de mener des recherches et de développer le tourisme et l'élevage dans la baie. En fait, il s'agirait surtout d'un alibi pour poursuivre la chasse, ce à quoi le Japon n'a jamais renoncé puisque les Japonais continuent, sous couvert de recherches scientifiques, de chasser la baleine dans l'Antarctique. La commission baleinière internationale a ainsi affirmé que le nombre de petits rorquals est passé de 760 000 en 1991 à 268 000 en 2001, alors que les Japonais prétendent l'exacte conjoncture inverse. Il lui demande si des mesures supplémentaires contre le Japon pourraient être envisagées afin de préserver l'espèce.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74752

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : fonction publique, réforme de l'Etat et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1738